

**ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 003/DOT/SDT/DEPRA/CP/2022

Relizane : 19/07/2022

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise BENAMARA Adda  
Adresse : Cité 108 logts Mazouna–W.Relizane

**Objet : Mise en demeure**

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 44/2022 du 28.06.2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N° 123 du 30/06/2022, relatif aux travaux LOT N°04 Cité 94 LPP Galfout (Rue Benkahla Menaouer) + Cité 20 logts Reguieg Oued Rhiou, il a été constaté :

**Absence sur le chantier depuis le 17/07/2022.**

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur

Directeur Opérationnel  
Des télécommunications de Relizane  
Mr BOUFEDJI Mohamed